

## **ACCUEILLIR ET FORMER UN PUBLIC SOURD ET MALENTENDANT AU SEIN D'UNE ECOLE DE CONDUITE (Référence : AEAPS)**

### **Objectifs :**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les besoins spécifiques.
- Adapter sa pédagogie aux candidats sourds.

### **Public et prérequis :**

- Exploitant d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière
- Responsable pédagogique d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière
- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière

**Durée :** 14 heures

### **Moyens pédagogiques :**

- Formation en présentiel ou à distance synchrone

### **Méthodes pédagogiques et techniques :**

- Apports théoriques.
- Echanges interactifs.
- Mise en pratique.

*La formation est assurée par un formateur spécialiste des formations destinées aux personnes souffrant de handicaps et de troubles cognitifs et sensoriels.*

### **Contenus pédagogiques :**

Présentation des personnes sourdes et malentendantes.	Adapter sa pédagogie aux personnes sourdes
Présentation des différents moyens de communication	Initiation à la langue des signes.
Appréhender une posture bienveillante.	Bilan / synthèse du stage

### **Suivi et évaluation :**

Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de synthèse.  
Questionnaire d'évaluation à chaud et transmission de bilan des évaluations au formateur.  
Questionnaire d'évaluation à froid pour les salariés et les employeurs.  
Relevé de connexion et émargement numérique